



Conditions d'admission 2024-2025

Faculté de Médecine et de Pharmacie (FMP)

Pour des raisons d'ergonomie de lecture, ce document n'est pas rédigé en écriture inclusive. Il s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.

Admission candidat union européenne

Avant de soumettre son dossier, le candidat doit lire attentivement le règlement des admissions 2024-2025 et le guide de l'admission disponibles à la page <https://web.umons.ac.be/fr/nos-missions/sinscrire-etudiant-union-europeenne/>

En soumettant son dossier, le candidat a pris connaissance du guide de l'admission et adhère au règlement des admissions 2024-2025.

Critères académiques pour l'admission 2024-2025

Pour l'ensemble des candidats

- Aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets et les dossiers hors délais seront refusés.
- L'authenticité des documents fournis sera vérifiée. Toute falsification de document entraînera l'annulation de l'admission et une procédure pour fraude.

Critères académiques spécifiques pour une admission à la FMP

Admission au Master en Sciences pharmaceutiques, à finalité spécialisée :

L'admission est conditionnée par l'examen du dossier par le Jury de Master qui peut le cas échéant ajouter un programme complémentaire de maximum 60 ECTS en fonction du programme d'étude du pays de l'UE où le diplôme a été obtenu.